

AR Prefecture

006-210600912-20241010-2024_110-DE
Reçu le 11/10/2024

éditions du

ROCHER

28, rue Comte Félix-Gastaldi – BP 521 – MC 98015 Monaco
Téléphone : +377 99 99 67 17 / Fax : +377 93 50 73 71

CONVENTION D'EDITION

Entre les soussignés :

Commune de Peille

Hôtel de Ville

Place Carnot

06440 Peille

représentée par monsieur Cyril Piazza d'une part,

et

Les Éditions du Rocher

domiciliées au 28, rue Comte Félix Gastaldi

BP 521

98015 Monaco (Principauté de Monaco)

SAM au capital de 180 000€

représentées par leur directeur, monsieur Bruno Nougayrède, ci-après dénommé « l'Éditeur »,
d'autre part,

Il est tout d'abord rappelé que :

La commune de Peille et l'Éditeur se sont rapprochés afin de convenir d'un accord de partenariat pour l'édition du deuxième album de la série intitulée *Justes parmi les Nations*, dont l'objectif est de faire connaître l'histoire des hommes et des femmes qui au péril de leur vie ont sauvé des Juifs, selon la liste officielle reconnue par l'État d'Israël.

Cette bande dessinée se fera avec un graphisme réaliste et sera destinée à un très large public.

L'album est intitulé provisoirement *Justes parmi les Nations - Tome 2. Lueurs dans les ténèbres*.

Cet album est le tome 2 d'une série de plusieurs volumes sur les Justes parmi les Nations.

Les Éditions du Rocher sont titulaires des droits de publication et de représentation des œuvres nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, en raison de conventions conclues avec les auteurs de la série.

L'objet du présent contrat est d'établir les obligations respectives des parties.

AR Prefecture

006-210600912-20241010-2024_110-DE
Reçu le 11/10/2024

Il est convenu ce qui suit :

I – L'Éditeur assurera la réalisation, l'édition et la commercialisation de l'album *Justes parmi les Nations - Tome 2. Lueurs dans les ténèbres*, en France, à Monaco et dans d'autres pays à travers son réseau traditionnel de distribution et de diffusion.

Les frais liés à la fabrication et à la distribution seront supportés par l'Éditeur.

Il fera ses meilleurs efforts pour promouvoir l'album auprès des journalistes, organiser des séances de dédicace et faciliter la présence des auteurs dans les salons en ayant à cœur de promouvoir cette bande dessinée dont l'objectif est de faire connaître à un très large public l'histoire des femmes et des hommes qui sont honorés du titre de Justes parmi les Nations.

Il est entendu que l'Éditeur est investi de la décision finale pour ce qui concerne le choix des auteurs (dessinateur, scénaristes, etc.) et la présentation et le choix des dessins et textes qui paraîtront dans l'ouvrage.

L'ouvrage paraîtra en octobre 2024.

Monsieur Yvon Bertorello fera le lien entre la commune de Peille et l'Éditeur et sera co-scénariste de ce projet selon une répartition des droits précisée dans un contrat signé entre les auteurs.

II – L'Éditeur mentionnera la participation de la commune de Peille en faisant figurer un logo sur tous les exemplaires de l'ouvrage.

III – Il est d'ores et déjà convenu que la commune de Peille fera l'acquisition de 200 exemplaires de la BD au prix de 11.83 € TTC, pour un prix public de 16.90 € environ. La commune de Peille versera donc 2 366 € TTC à l'Éditeur.

Le paiement se fera sur facture de l'Éditeur selon l'échéance suivante :
100% à la signature de la présente convention

Pour les besoins de la présente convention, les parties élisent domicile à leurs sièges respectifs tels qu'ils sont mentionnés en tête de cet accord. Tout litige né de l'interprétation et/ou de l'exécution de la présente convention relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de Paris.

Fait à Paris, le 19 septembre 2024

Bruno Nougayrède,
pour les Éditions du Rocher

En deux exemplaires

Cyril Piazza,
pour la commune de Peille

